

SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 2007

Sommaire – L'année en un coup d'œil :

I LA VIE DU SYNDICAT MIXTE ET DES INSTANCES ASSOCIEES p. 2

Le Syndicat mixte est au cœur du dispositif de rédaction de la Charte du PNR. Une activité intense a été déployée en son sein et avec ses interlocuteurs, afin de lui permettre de jouer à plein ses rôles de structure de pilotage, de concertation et de structure technique.

Durant l'année, le Syndicat a connu une alternance à la présidence et une nette montée en puissance de son programme d'actions et de ses partenariats. En cela, il préfigure plus encore le futur PNR en fonctionnement.

II L'ELABORATION DE LA CHARTE DU PNR p. 4

L'année 2007 a été une année charnière dans la rédaction de la Charte du PNR : elle y est passée « d'avant-projet » à « projet » et a surmonté avec succès l'étape importante de la « Consultation intermédiaire », voulue par la procédure de création des Parcs naturels régionaux.

Au-delà, l'intense travail réalisé en 2007 a également permis d'organiser et d'engager en fin d'année la réalisation de l'Enquête publique sur la Charte, dernière étape précédant son approbation par les collectivités.

III L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION p. 6

Les efforts d'information et de communication ont été poursuivis en 2007. Ils ont pris appui sur les « désormais traditionnelles » réunions publiques et présentation en conseils municipaux – selon le souhait des collectivités -, les outils mis en place en 2005-2006 (publications, site internet...) et de nouvelles initiatives conduites en cours d'année : stand-exposition et communication autour des actions de préfiguration du PNR.

IV LA CONDUITE D'ACTION DE PREFIGURATION p. 8

Les actions de préfiguration visent à initier et organiser les collaborations entre le PNR et les divers partenaires et organismes présents, ainsi qu'à illustrer l'action possible du PNR : elles permettent de mieux se connaître et de dégager les synergies possibles. L'année 2007 a été l'occasion d'une progression sensible du nombre d'actions de préfiguration et de leur portée, conduites dans le souci d'une bonne couverture territoriale et thématique en rapport avec le contenu du projet de Charte du PNR.

Différentes opérations ont ainsi été proposées ou portées en lien avec les divers partenaires. Certaines ont pris la forme d'actions sur le terrain. D'autres concernent l'amélioration de la connaissance ou la sensibilisation.

***Les documents en téléchargement sont accessibles
sur le site www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com***

LA VIE DU SYNDICAT MIXTE ET DES INSTANCES ASSOCIEES

Le Syndicat mixte est au cœur du dispositif de rédaction de la Charte du PNR. Une activité intense a été déployée en son sein et avec ses interlocuteurs, afin de lui permettre de jouer à plein ses rôles de structure de pilotage, de concertation et de structure technique.

Durant l'année, le Syndicat a connu une alternance à la présidence et une nette montée en puissance de son programme d'actions et de ses partenariats. En cela, il préfigure plus encore le futur PNR en fonctionnement.

Réf. Charte Article 1.4 : Le Syndicat mixte de gestion du PNR

Les réunions du Syndicat mixte

Le Syndicat mixte a poursuivi son rythme de réunions fréquentes, entérinant les avancées de la rédaction de la Charte. Le Comité Syndical s'est réuni à plusieurs reprises : à Montjoie en Couserans en janvier pour une réunion consacrée au rapport de Charte et au Plan du Parc, à La Bastide de Sérou en mars pour l'enclenchement de la « consultation intermédiaire » sur la Charte (cf. II) et le vote du budget, à Eycheil en juillet pour les premiers enseignements de la consultation intermédiaire, à Ste Croix Volvestre en octobre pour la finalisation du projet de Charte avant Enquête publique puis à Cadarcet en décembre pour le programme d'actions et les orientations budgétaires 2008. Cinq réunions du Comité Syndical ont ainsi eu lieu en 2007, soit un rythme soutenu, confirmant celui en vigueur depuis sa création en juillet 2005.



Comité syndical de Montjoie

La réunion d'Eycheil a également été l'occasion d'opérer un changement à la présidence du Syndicat mixte, André Rouch succédant à Frédérique Massat, démissionnaire à la suite de son élection à l'Assemblée Nationale. Dans le même temps, Marc Carballido, vice-président du Conseil régional, a rejoint l'exécutif et succède à André Rouch en qualité de vice-président délégué du Syndicat.

Une fois approuvés par l'assemblée, les comptes-rendus des réunions du Comité syndical sont téléchargeables sur le site Internet. La composition du Comité syndical et du Bureau y figurent également.

Le Bureau du Syndicat s'est également réuni régulièrement, en alternance avec le Comité Syndical.

Six réunions ont eu lieu en 2007, à St Girons, Unjat et La Bastide de Sérou. Pour des raisons de praticité et d'efficacité, les réunions de Bureau ont désormais le plus souvent lieu en situation centrale à La Bastide de Sérou.

Contacts : Matthieu Cruège, Isabelle Cambus

Réf. Charte Article 3 : Organiser et conforter l'ingénierie liée au développement durable

L'équipe technique

L'équipe technique du Syndicat mixte de préfiguration a vu sa composition s'étoffer pour faire face aux nouvelles tâches engendrées par son programme d'actions de préfiguration. Ingénieur en agriculture, Julien Viaud a pris ses fonctions courant mars pour conduire le programme « Valorisation des produits locaux » (cf. IV). Après 6 mois au sein de l'Agence Régionale pour l'Environnement afin d'animer un programme Inter Parcs Midi-Pyrénées sur l'énergie et le climat, Luce Rameil, diplômée 3^e cycle en Sciences de l'environnement, a rejoint le Syndicat mixte début septembre afin d'y conduire le « Plan climat énergie territorial » (cf. IV).

Au 31 décembre, l'équipe était ainsi constituée de Matthieu Cruège, directeur, Isabelle Cambus, secrétaire comptable, Céline Arilla, Luce Rameil, Sophie Séjalon et Julien Viaud, chargés de mission.

Contacts : Matthieu Cruège, Isabelle Cambus

Réf. Charte Article 5.1 :

Faire du Syndicat mixte une structure exemplaire en matière de démarche de qualité

Valorisation des compétences et des savoir-faire locaux

Autant que possible dans le cadre du Code des Marchés Publics, le Syndicat mixte accorde sa confiance aux producteurs et prestataires locaux dans ses choix de fournitures et prestations : mobilier, matériels, prestations de services, etc. Environ 70 entreprises du périmètre du PNR ont ainsi bénéficié de commandes du Syndicat mixte en 2007.

Grâce à un tableau de bord, le Syndicat mixte assure un suivi de l'origine des achats et prestations, commune par commune.

Contacts : Isabelle Cambus, Sylvie Aineto

Réf. Charte Article 5.1 : Faire du Syndicat mixte une structure exemplaire en matière de démarche de qualité

Pratiques éco responsables

Dans un souci de développement durable et d'expérimentation, le Syndicat mixte a mis en place et applique des pratiques éco-responsables dans sa propre activité. Il intègre en particulier :

- dans le cadre des règles relatives aux marchés publics, le choix des matériels et fournitures (papier recyclé, mobiliers, copieur en réseau, règlements des consultations...);
- la dématérialisation des supports, le plus souvent possible : documents en téléchargement, site internet, consultations par messages électroniques, rapports sur supports CD-ROM...;
- le suivi des consommations énergétiques (chauffage, électricité, carburant...);
- la veille méthodologique et la formation du personnel, en vue de l'extension et des améliorations futures du dispositif.

Contact : Isabelle Cambus, Luce Rameil

Réf. Charte Article 1.4 :

Le Syndicat mixte de gestion du PNR

Le budget

Le budget du PNR s'est appuyé sur une stabilité des cotisations statutaires des membres et une progression des subventions reçues pour financer les programmes d'action. L'ADEME a ainsi rejoint le Conseil régional, l'Europe et l'Etat (FNADT, DIREN...), « traditionnels » financeurs du programme d'actions du Syndicat. Celui-ci s'est également vu attribuer des crédits Leader + pour soutenir deux de ses opérations.

Finalement, le compte administratif 2007 fait apparaître un total de réalisations d'environ 450 000 euros sur l'exercice, sections de fonctionnement et d'investissement cumulées.

Contact : Isabelle Cambus, Matthieu Cruège

Réf. Charte Article 6 :

Promouvoir l'expérimentation et l'innovation

Le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique a poursuivi ses travaux dans la lignée de l'année précédente. Il s'est réuni le 10 mai pour examiner le projet de préservation et de valorisation de la forêt de Sainte Croix Volvestre, pour discuter de la méthode d'évaluation de la Charte et pour examiner les premiers résultats de l'étude sur l'évolution de la ressource en eau.

Point d'orgue de l'année, il a organisé ses premières rencontres les 21 et 22 septembre à St Girons et sur le terrain (cf. IV).



Visite du site des mines du Rancié à Sem

Afin de rendre visibles ses actions, 4 pages relatives au Conseil Scientifique ont été créées sur le site Internet du projet de PNR en décembre : rubrique « Le PNR en Préfiguration/Le Conseil scientifique ».

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 3.1 : Organiser les

complémentarités entre les différentes structures

Les relations avec les partenaires

Les échanges et relations avec les divers partenaires ont été promus et poursuivis.

Les partenaires régionaux et locaux

Des efforts importants ont été déployés pour la densité et la qualité des relations avec les partenaires et interlocuteurs locaux, départementaux ou régionaux concernés par le PNR.

A l'instar des années précédentes, des contacts, rendez-vous ou réunions sont intervenus avec les services du Conseil régional Midi-Pyrénées, du Conseil général de l'Ariège, de l'ARPE, de l'Etat, des 5 établissements publics membres du Syndicat mixte ainsi que des divers autres partenaires (communautés de communes, autres collectivités, associations, conseils de développement, établissements publics, particuliers et « érudits locaux », etc.).

Point particulier, la question des relations avec les « Pays » a été abordée en vue de la préparation et la passation de conventions de partenariats. Celle-ci doivent trouver leur concrétisation en 2008, afin d'être applicables dès la création effective du PNR.

Par ailleurs, des participations à des conseils municipaux ou réunions municipales ont été réalisées.

Les instances nationales

Des échanges sont intervenus régulièrement, avec visites et rencontres de terrain, avec les interlocuteurs des instances nationales, chargées d'expertiser l'avant-projet de Charte dans le cadre de la procédure de « Consultation intermédiaire » (cf. II). Une petite délégation du projet de PNR a également participé aux journées nationales des PNR dans le PNR Loire-Anjou-Touraine en octobre.

Contact : Matthieu Cruège

*Réf. Charte Article 4.2 : S'engager
à des échanges réguliers avec les habitants*

L'association des Amis du Parc

Le Syndicat mixte a accompagné la constitution d'une « association des amis du Parc », dont les objectifs sont notamment de soutenir et relayer les actions et activités du Parc, de représenter les habitants et usagers, et de favoriser la découverte et le développement du Parc. Son assemblée générale constitutive a eu lieu en janvier, et a élu Michel Sébastien à sa présidence. Pour sa première année d'existence, l'association a réuni près d'une centaine de membres adhérents. Elle a organisé un programme de sorties et randonnées de découverte des patrimoines du projet de Parc, à destination de ses adhérents. Pour mieux communiquer auprès de ses adhérents et futurs adhérents, l'association a créé un site internet (www.ariège-pnr.org), également accessible par le site internet du projet de PNR.

Contact : Céline Arilla

*Réf. Charte Article 1.4 : Le Syndicat mixte
de gestion du PNR*

Le logo du PNR

Après avoir déterminé le nom du Parc en février 2006, le Comité syndical s'est attaché en fin de la même année à œuvrer pour choisir son logo. Une méthode très participative et progressive a de nouveau été mise en œuvre, dans un premier temps via une réflexion et une présélection de sujets de symboles susceptibles d'y figurer (examen et choix au Comité syndical d'Eycheil), puis grâce à l'intervention d'un graphiste avec le concours du Conseil régional Midi-Pyrénées. L'objectif est de disposer du logo définitif à l'appui du projet de Charte final du PNR.

Contact : Matthieu Cruège

*Réf. Charte Article 14.2 : Développer
les coopérations transfrontalières et internationales*

La coopération transfrontalière

Engagée à l'automne 2006, l'expertise confiée à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) en liaison notamment avec le Conseil général, le Conseil régional et l'ARPE a été poursuivie et terminée à l'été 2007.



Vallée de Bonabé – PN Alt Pireneu

Elle a permis l'inventaire des coopérations Ariège-Espagne-Andorre en cours ou projetées, l'identification des acteurs concernés ou susceptibles de l'être et les sujets et modalités de coopérations possibles. Ses conclusions ont permis d'alimenter le projet de Charte du PNR et d'entrevoir les divers programmes et projets de coopération à venir. En sus de la présentation devant le Comité syndical, le Syndicat mixte a organisé en mai une présentation publique à St Giron dans le cadre de la Foire Expo de l'Ariège et du Couserans.

Contact : Matthieu Cruège

L'ELABORATION DE LA CHARTE

L'année 2007 a été une année charnière dans la rédaction de la Charte du PNR : elle y est passée « d'avant-projet » à « projet » et a surmonté avec succès l'étape importante de la « Consultation intermédiaire », voulue par la procédure de création des Parcs naturels régionaux.

Au-delà, l'intense travail réalisé en 2007 a également permis d'organiser et d'engager en fin d'année la réalisation de l'Enquête publique sur la Charte, dernière étape précédant son approbation par les collectivités.

L'avant-projet de Charte

Le projet de rapport de Charte a été précisé au cours de l'hiver 2006-2007, en fonction des différents avis et contributions reçus. Le projet de Plan de Parc et sa notice ont été présentés au Comité syndical de janvier à Montjoie. Une consultation des communes et du Comité de pilotage de la Charte s'en est suivie afin de recueillir les observations.

Au terme de cette démarche, l'avant-projet de Charte composé du rapport, du Plan et de sa notice ont été validés lors du Comité syndical de mars à La Bastide de Sérou en vue de la Consultation intermédiaire actionnée par le président du Conseil régional.

La consultation intermédiaire

L'avant-projet de Charte a été transmis courant avril par Martin Malvy au Préfet de Région pour « Consultation intermédiaire ». Ainsi, Joseph Travé, rapporteur désigné par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) agissant à titre consultatif pour le Ministère de l'Ecologie, s'est rendu en visite officielle sur le territoire le 22 juin. Le dossier d'avant projet de Charte a été examiné en réunion du CNPN le 10 juillet, en présence d'une délégation du Conseil régional Midi-Pyrénées et du Syndicat mixte de préfiguration.

Jean Paul Chanteguet, rapporteur du projet de PNR des Pyrénées Ariégeoises pour la Fédération Nationale

des Parcs naturels régionaux et Président du PNR de la Brenne, s'est rendu sur le territoire les 4 et 5 septembre. Le dossier a été examiné en Bureau de la Fédération le 4 octobre.

Ainsi, le Ministère de l'Ecologie a fait connaître en octobre son avis rendu au titre de la Consultation intermédiaire, issu du croisement des avis du CNPN, de la Fédération des Parcs et de ses propres services centraux. Sur cette base la Charte a été amendée en vue de la conduite de l'Enquête publique.

Les engagements de l'Etat

Les textes régissant les PNR font désormais, depuis mai 2007, obligation à l'Etat de faire figurer ses engagements vis-à-vis du PNR directement dans le corps de Charte. Auparavant, une convention Etat/Syndicat mixte de gestion du PNR suivait la création du PNR et formalisait les engagements de chacun.

La nouvelle disposition étant récente, le Syndicat mixte et l'Etat se sont trouvés en situation d'expérimenter sa mise en œuvre. Le travail a été réalisé sous l'égide conjointe du Syndicat mixte et du Sous Préfet de Saint Girons, et a impliqué les services déconcentrés et agences de l'Etat. Ces démarches conduites en « bonne intelligence » ont permis de formaliser les engagements de l'Etat figurant dans le projet de Charte, présentés par le Sous Préfet de Saint Girons devant le Comité syndical réuni à Ste Croix Volvestre en octobre.

L'Enquête publique

Sur accord du Comité Syndical, formalisé le 26 octobre à Sainte Croix Volvestre, le Président Malvy a lancé le 1^{er} décembre la procédure d'enquête publique sur le projet de Charte du PNR. L'enquête a ainsi été engagée sur les 145 communes du périmètre d'étude en fin d'année, le 21 décembre : le projet de Charte et le registre d'enquête ont été mis à la disposition de tous dans l'ensemble des communes.

En accord avec le Syndicat mixte, la Région a proposé un déroulement d'enquête publique sur une période d'un mois et demi (durée semble-t-il supérieure à la durée moyenne des enquêtes publiques des Parcs naturels régionaux précédents), prenant en considération une période de vacances scolaires – se voulant plus propice à l'implication des résidents secondaires et autres non résidents permanents – et une accessibilité de la Charte et du registre dans l'ensemble des communes du périmètre d'étude. Sa préparation a été accompagnée d'une importante communication, afin de stimuler la participation ; elle a notamment été relayée par voie de presse.

23 permanences (2 par canton en moyenne) ont été



LES AVANCEES DE LA CHARTE EN 2007

programmées par la Commission d'Enquête, composée de trois Commissaires enquêteurs, jusqu'au terme de l'enquête le 1^{er} février 2008.

En 2008, après avoir amendé la Charte sur la base des retours de l'enquête publique, l'objectif est de la soumettre à la délibération définitive des collectivités avant l'été, en vue d'une création du PNR à partir de la fin d'année.

Contacts : Sophie Séjalon, Matthieu Cruège

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Les efforts d'information et de communication ont été poursuivis en 2007. Ils ont pris appui sur les « désormais traditionnelles » réunions publiques et présentation en conseils municipaux – selon le souhait des communes -, les outils mis en place en 2005-2006 (publications, site internet...) et de nouvelles initiatives conduites en cours d'année : stand-exposition et communication autour des actions de préfiguration du PNR.

Présentations et réunions d'information

Le Syndicat mixte s'est fixé comme règle de répondre positivement aux demandes de réunions d'information et de présentation du projet de PNR. A la demande, des réunions d'information et d'échanges sur le projet ont été réalisées dans les communes, à Castillon en particulier à l'occasion de la fête des écoles ou lors d'une réunion du conseil communautaire élargi de la communauté de communes du Castillonnais, pour une réunion centrée sur le sujet des grands prédateurs.

Le Syndicat mixte a également participé à des rencontres diverses afin d'y présenter le projet de PNR : assemblées générales des Gîtes de France de l'Ariège, du syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air, de l'Office de Tourisme des vallées d'Auzat-Vicdessos et de Tarascon, de Transhumances en Couserans, de l'AADEB, séminaire national des Foyers Ruraux, réunion du Pôle Aménagement et Développement Durable des services de l'Etat, réunions du Conseil de Développement du Pays Couserans, du CRPF, du CDT, de l'Observatoire Départemental de l'Environnement, participation aux transhumances dans la Barguillère, le Massatois, le Biros, le Haut-Salat, le Vicdessos...

Contact : Matthieu Cruège

Un stand-exposition

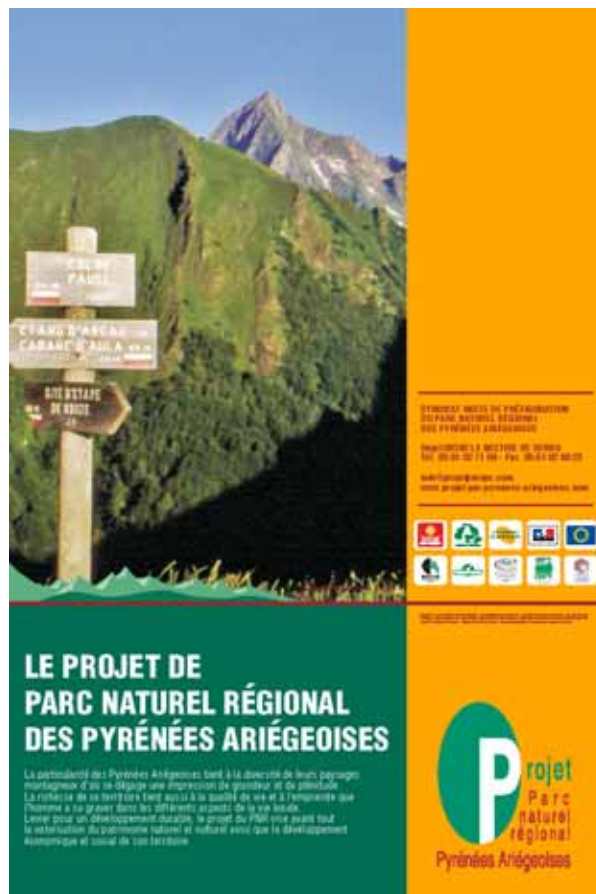
En ayant recours à des prestataires locaux, le Syndicat mixte a réalisé un stand d'exposition, destiné à faire découvrir à tous le projet de PNR.



Stand du projet PNR

Il se présente sous la forme de 4 « totems » de 2 mètres de haut et de 1 mètre carré au sol chacun,

richement illustrés de photographies, chaque totem étant dissociable des 3 autres.



L'un des totems présente les Parcs naturels régionaux en France, leur localisation, leurs objectifs et moyens. Un deuxième totem est axé sur la genèse du projet ariégeois et la démarche de concertation qui a été privilégiée. Le territoire du projet de PNR, ses particularités, sa diversité et ses richesses font l'objet d'un troisième totem. Enfin, un quatrième totem met l'accent sur quelques données-clés du territoire de projet, et offre au regard quelques paysages remarquables.

Cette exposition est mise à la disposition des collectivités ou associations intéressées (mairies, médiathèques, etc.), et reste disponible sur simple demande auprès du Syndicat mixte. A compter de sa livraison en juillet, elle a été présentée à la médiathèque de Seix, à Montoulieu, Campagne-sur-Arize, Serres-sur-Arget...

Contact : Sylvie Aineto

Le site internet

En 2007, le site Internet du projet de PNR accessible à l'adresse www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com a été régulièrement actualisé et complété de deux nouvelles rubriques :

- une rubrique sur le Conseil scientifique en page « Le PNR en Préfiguration » où sont mis en ligne les comptes-rendus des réunions du Conseil scientifique, les rapports d'étude et les actions réalisées. Sont également téléchargeables les actes sonores des Rencontres scientifiques (cf. IV).
- une rubrique sur l'association des « Amis du Parc » accessible en page « Le Territoire » (cf. I).

Par ailleurs, afin de pouvoir disposer de chiffres fiables, le Syndicat mixte s'est doté en juin d'un nouvel outil de statistiques. Ainsi, de juin au 31 décembre, le site a accueilli 7 511 visiteurs. 27 812 pages ont été téléchargées. En moyenne, un visiteur passe 2 minutes 47 sur le site - ce qui est un temps considéré comme relativement élevé - et visite entre 3 et 4 pages en moyenne.

Sur cette période, en sus de la page d'accueil et de la rubrique « emplois et stages », les pages les plus consultées sont celles consacrées au « PNR en préfiguration » et la page actualités. Les documents les plus téléchargés sont le programme des Rencontres scientifiques, le compte-rendu du Comité syndical de mars 2007 et l'avis d'enquête publique.

Contact : Sophie Séjalon



Bulletin d'information n°6

Le bulletin d'information

Le 6° numéro de la « lettre aux partenaires » a été édité à 3 000 exemplaires et diffusé de manière ciblée sur la base du fichier contacts du Syndicat mixte.

Contact : Matthieu Cruège

Relations avec la presse

Les relations avec la presse ont été poursuivies (communiqués de presse, interviews, informations, etc.) : le bilan au 31 décembre fait apparaître environ 140 articles papier dans l'année (La Dépêche, la Gazette Ariégeoise, le Journal de l'Ariège, l'Ariégeois Magazine, Pyrénées Magazine...) évoquant l'activité du projet de PNR (dont environ un dixième d'articles dans lesquels le PNR est simplement cité), auxquels s'ajoutent les citations, informations et interviews radio (Radio Transparence, Radio Couserans, Radio Oxygène...).

Contact : Matthieu Cruège, Sylvie Aineto

Opération « L'Ariège au Capitole »

En partenariat avec le CDT de l'Ariège, le projet de Parc a participé à l'opération « L'Ariège au Capitole », en proposant une présentation diaporama grand public du projet de PNR. Toujours à Toulouse, il a également participé au salon « Respire » dans le cadre des Journées nature de Midi-Pyrénées.

Contact : Céline Arilla

Interventions devant des classes

De manière plus ponctuelle et dans une visée pédagogique, des interventions ont été réalisées devant des classes et groupes d'élèves divers : Ecole Nationale des Techniciens de l'Équipement en séjour à Miglos, LEGTA de Pamiers, lycée Gabriel Fauré de Foix, licence professionnelle « Entreprises rurales et développement territorial » et Master d'Aménagement Transfrontalier de la Montagne de l'UTM, etc. Dans un souci d'économie des moyens humains du Syndicat, les interventions sont limitées à un maximum d'une demi-journée, éventuels déplacements et préparation compris.

Contact : Matthieu Cruège, Céline Arilla

LA CONDUITE D' ACTIONS DE PREFIGURATION

Les actions de préfiguration visent à initier et organiser les collaborations entre le PNR et les divers partenaires et organismes présents, ainsi qu'à illustrer l'action possible du PNR : elles permettent de mieux se connaître et de dégager les synergies possibles. L'année 2007 a été l'occasion d'une progression sensible du nombre d'actions de préfiguration et de leur portée, conduites dans le souci d'une bonne couverture territoriale et thématique en rapport avec le contenu du projet de Charte du PNR.

Différentes opérations ont ainsi été proposées ou portées en lien avec les divers partenaires. Certaines ont pris la forme d'actions sur le terrain. D'autres concernent l'amélioration de la connaissance ou la sensibilisation. Elles sont présentées ci-après, dans l'ordre des articles du projet de Charte auxquels elles font référence.

Réf. Charte Article 2 : Améliorer la connaissance des Pyrénées Ariégeoises

Alimentation de la base de données SIG

La base de données du Système d'Information Géographique du Syndicat mixte a été alimentée grâce aux données collectées et produites lors des divers programmes et actions.

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 3 : Organiser et conforter l'ingénierie liée au développement durable

Suivi d'opérations et programmes

A l'invitation des divers partenaires, le Syndicat mixte a participé à divers réseaux, travaux, études et projets dans la mesure de leurs convergences avec les dispositions pressenties de la Charte du PNR. D'une manière générale, au regard de la disponibilité limitée des agents du Syndicat et de la priorité accordée à l'élaboration de la Charte, ces participations ont été parcimonieuses et ont concerné à divers titres les dossiers suivants : réhabilitation du site minier de Bentailou à Sentein, Grand Site du Valier, réseau départemental d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), Comité de pilotage du Département sur les points noirs paysagers, Conseil de développement du Pays Couserans, documents d'objectifs Natura 2000 (Salat, Mont Ceint-Mont Béas), comité départemental ENR (énergies), révision du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés, Charte Forestière du Couserans, Observatoire Départemental de l'Environnement, programme « Refuges » de l'ARPE, programme Leader+, programmes « Economie solidaire » des Pays des Portes d'Ariège Pyrénées et du Couserans, Fédération des Parcs (séminaires, journées nationales...) et inter parcs Midi-Pyrénées, programme d'inventaire des mares de l'ANA, modernisation des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Faunistique et floristique), programme de redynamisation de la race « Chèvre des Pyrénées », « Session d'accueil d'actifs » pilotée par l'ADASEA, réunions thématiques du réseau Carlitte (création d'entreprise en Ariège)...

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège, Luce Rameil, Sophie Séjalon, Julien Viaud

Réf. Charte Article 4 : Faire de chacun un acteur du développement durable

Un programme d'animations diversifié et densifié

Les sorties ou animations découverte, organisées en concertation avec les différents partenaires locaux (structures, associations, élus, etc.), sont pour le Syndicat mixte une bonne occasion de restituer le résultat de ses travaux, directement au public. Le programme des animations 2007 avait pour objectif dans un premier temps de compléter l'offre existante, en relayant notamment des manifestations nationales centrées sur des thèmes relevant du domaine de compétences du projet de Parc, et en proposant des animations sur les thèmes du paysage, de l'énergie, du patrimoine, de l'artisanat, etc.

L'ANA-CPIE de l'Ariège et le Syndicat mixte ont relayé la Nuit de la Chouette, conjointement initiée par la fédération nationale des PNR et la LPO sur le territoire national. Ce sont au total une centaine de personnes qui ont participé au diaporama sonore du 31 mars au Mas d'Azil ou ont arpenté un verger de Mercenac, à l'écoute des rapaces nocturnes, pour une sortie animée conjointement par l'ANA-CPIE de l'Ariège et la fédération RENOVA. Enfin, nombreux sont les habitants de l'Ariège qui ont pu écouter une émission co-animée par le projet de Parc et l'ANA-CPIE, co-produite par Radio Couserans et Radio Transparence.

La Semaine du Développement Durable a été l'occasion d'organiser une journée sur le thème de « La rénovation écologique », en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège, l'association des Gîtes de France de l'Ariège, le CAUE et la Confédération de l'Artisanat Pyrénéen.

Cette journée a rassemblé 120 personnes à Gabre, pour une visite du Gîte de France de Barané, rénové en utilisant des techniques et des matériaux écologiques et traditionnels, et une conférence sur la rénovation écologique des bâtiments anciens.



Journée Rénovation Ecologique - Gabre

L'engagement du Syndicat mixte aux côtés du Conseil Régional a été renouvelé pour l'organisation de 3 animations dans le cadre de Journées Nature de Midi-Pyrénées. Elles ont rassemblé près de 150 personnes. En partenariat avec la Maison des Patrimoines d'Auzat et le laboratoire GEODE-CNRS, une exposition retraçant l'évolution des paysages en Vicdessos a été proposée au public durant un mois. Cette exposition a été prolongée par une sortie accompagnée par M. Jean-Paul Métaillié, directeur du laboratoire GEODE-CNRS, sur le thème « Paysages et activités humaines en Vicdessos », qui a rassemblé une vingtaine de participants. A Ste Croix Volvestre, ils étaient une quarantaine à participer à la sortie « découverte du Volvestre Ariégeois, forêt royale et maîtres verriers », organisée en partenariat avec l'office de tourisme de Ste Croix Volvestre, l'ONF, l'association EVA et Nicolas de Munnick, mycologue. Enfin, la commune de Goulier, le Centre de Formation à la Randonnée de Goulier et le Comité départemental de la Randonnée Pédestre de l'Ariège ont accueilli un public familial d'une cinquantaine de personnes habitants du quartier d'Empalot à Toulouse pour deux randonnées découverte du patrimoine naturel de la commune.



Journée Nationale du Patrimoine à Prat-Bonrepaux

La Journée Nationale du Patrimoine a permis, en septembre, de valoriser les travaux conjoints du CAUE et du Syndicat mixte concernant le répertoire du patrimoine bâti à Prat Bonrepaux et la charte paysagère de la Barguillère à Ganac.

Ces deux sorties terrains, co-organisées par le CAUE et le projet de Parc, ont rassemblé chacune 50 participants, qui ont pu, au gré d'une balade matinale, observer et comprendre les éléments constitutifs du patrimoine bâti de leur commune.

Dans le prolongement de l'Estivale du Casseur d'os, et dans le cadre des Apéros du bestiaire pyrénéen, proposés par le réseau Education Pyrénées Vivantes, une soirée a été organisée par le Syndicat Mixte, la LPO et l'ANA-CPIE de l'Ariège. Plus de 110 personnes, issues majoritairement de la vallée du Biros, se sont réunies le 30 novembre à Sentein.



Apéro du bestiaire pyrénéen à Sentein

Une visite de l'exposition « Des rapaces et des hommes dans les Pyrénées Ariégeoises », un buffet-repas à base de produits locaux et une soirée contée ont été fortement appréciés et ont permis aux participants de porter « un autre regard sur le bestiaire pyrénéen ». Une carte postale construite à partir du regard photographié des participants aux soirées a été éditée.

Enfin, le Syndicat mixte a également collaboré à l'organisation de la manifestation Randacheval, rassemblement de cavaliers sur la commune de Seix et à la Journée Nationale de la Raquette à Neige à l'étang de Lhers en janvier.

Contact : Céline Arilla

Réf. Charte Article 4 : Faire de chacun un acteur du développement durable

Opération pilote « Eco-Ecoles »

En lien avec l'Education Nationale, le Syndicat mixte et l'ANA-CPIE se sont engagés dans une démarche collective d'animation et d'appui à la qualification « Eco-Ecoles » des établissements d'enseignement primaire du périmètre du PNR.

Porté au niveau national par la FEEE (Fédération Européenne d'Education à l'Environnement), cette démarche propose un cadre et une méthode pour aider les écoles dans leurs démarches de développement durable appliquées à leur activités et leur fonctionnement (programmes pédagogiques,

fonctionnement de l'établissement, liens avec la municipalité et les parents d'élèves, etc.).

Six écoles se sont impliquées à titre pilote dans l'opération : Alzen, Bousсенac, Lescure, Le Mas d'Azil, St Lizier et Vernajoul. Le programme a été engagé de manière concrète au sein des établissements à partir de la rentrée scolaire et se poursuivra tout au long de l'année scolaire. Les écoles sont appuyées sur le plan méthodologique, afin de réaliser leur propre diagnostic et bâtir leur programme d'actions ; elles bénéficient également d'interventions pédagogiques en direction des élèves et du transfert d'expérience issu de la démarche commune aux six établissements.

Contact : Céline Arilla, Matthieu Cruège

Réf. Charte Article 6 : Promouvoir l'expérimentation et l'innovation

Les premières

Rencontres scientifiques

Afin de faire connaître les membres de son Conseil scientifique et les actions qu'ils mènent sur les Pyrénées Ariégeoises, le Syndicat mixte a organisé fin septembre ses premières rencontres scientifiques.

Ces rencontres se sont déroulées en deux temps :

- un colloque au domaine de Beauregard autour de 13 interventions et 4 débats avec la salle sur les thèmes de la biodiversité, de l'eau, du pastoralisme et de l'archéologie.

- des ateliers de terrains sur les mines du Rancié, sur l'histoire de l'environnement des environs de l'étang de Lhers, et sur les mares et leur biodiversité au Mas d'Azil.

Au total, 270 personnes différentes ont participé à cette manifestation : 230 participants au colloque en salle et 92 participants aux ateliers terrain.

Le dépouillement des fiches « évaluation » remplies par les participants montre que cette manifestation a réellement répondu aux attentes des habitants en terme de diffusion de la connaissance...



Rencontres scientifiques – St Giron

Les trois quarts des participants sont tout à fait satisfaits et 97 % sont prêts à revenir aux prochaines rencontres.

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 7.1 : Maintenir des paysages vivants et identitaires

Une Charte architecturale, urbanistique et paysagère sur la Barguillère, Prayols, Montoulieu

Les communes de la Barguillère, Montoulieu et Prayols ayant répondu massivement à l'appel à candidature, et ces mêmes communes étant soumises à de fortes pressions urbaines, il a été décidé de réaliser une Charte architecturale, urbanistique et paysagère sur la Barguillère, Montoulieu et Prayols. Cette charte a été validée par délibérations des 11 conseils municipaux concernés.



Présentation de la charte architecturale - Ganac

Elle a été présentée à la population le 30 septembre au travers d'une exposition et d'une sortie commentée par le CAUE sur le village de Ganac (cf. programme d'animations). L'exposition est à la disposition des communes ; elle traduit en 10 panneaux les forces de la vallée, ses enjeux et apporte des préconisations architecturales, paysagères et urbanistiques à destination des habitants et des élus.

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 7.1 : Maintenir des paysages vivants et identitaires

Valorisation de l'observatoire photographique des paysages

Dans la continuité de la réactualisation de l'observatoire photographique des paysages avec le laboratoire GEODE de l'Université Toulouse le Mirail engagée en 2006, une première action de valorisation de cet observatoire a été menée sur la vallée du Vicdessos. Elle s'est concrétisée par la réalisation, avec le laboratoire GEODE, d'une exposition de 10 panneaux mis à disposition de la Maison des patrimoines à Auzat durant le printemps et l'été et inaugurée le 14 mai.

Une sortie terrain accompagnée par Jean Paul Métaillé le 26 mai sur la commune d'Auzat a permis, au travers d'anciens clichés et de lectures de paysages actuels, de mesurer l'évolution des paysages au cours du siècle dernier (cf. programme d'animation). D'autres actions de valorisation de cet observatoire seront réalisées dans les années à venir. L'exposition est à la disposition des communes qui le souhaitent.
Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 7.2 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

Conservation et valorisation de la sapinière de Sainte-Croix-Volvestre

La sapinière de Ste Croix Volvestre constitue un espace singulier et remarquable : il s'agit d'une sapinière de très basse altitude, en limite d'aire de répartition du sapin, très riche sur le plan biologique – en particulier mycologique – et fortement fréquentée. Un accord avec l'ONF ayant permis le recours à une stagiaire docteur en Sciences de la Vie et spécialiste de l'écologie forestière, Natacha Guérard, a permis de dresser fin 2006 un plan d'action de conservation et valorisation du massif en lien avec les acteurs locaux. Son travail a été présenté localement en janvier et en Conseil scientifique en mai. Ce travail a été suivi de plusieurs travaux en cours aujourd'hui :

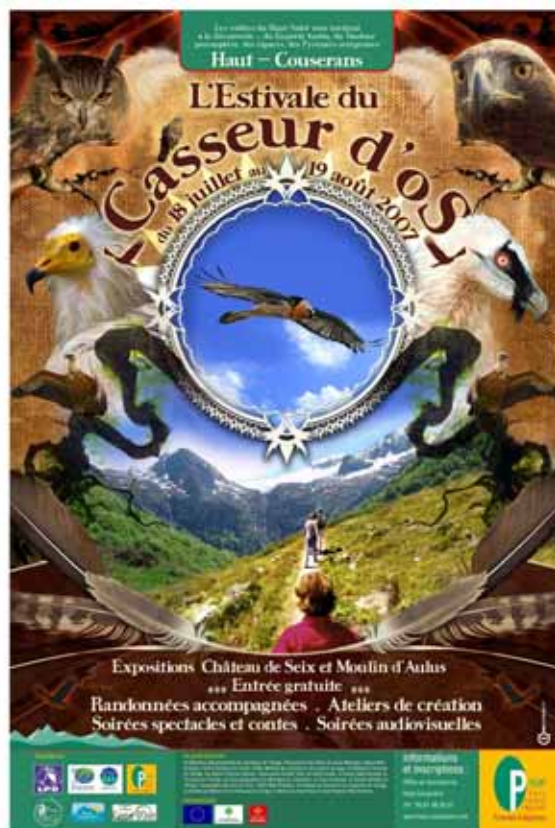
* Une étude mycologique approfondie sur la zone cœur de la forêt dans un double objectif :

- utiliser les champignons pour déterminer les causes du dépérissement des peuplements (travail en cours avec le laboratoire EDB de l'Université Toulouse Paul Sabatier).

- disposer d'un inventaire quasi exhaustif dans un objectif de classement de la zone cœur (1,5 hectares) en Réserve Biologique Domaniale (travail avec l'ONF et le mycologue Nicolas De Munnick).

* Une étude génétique des sapins afin de savoir si cette forêt présente des spécificités génétiques particulières en terme d'adaptation climatique. Les bases de ce projet ont été posées en fin d'année.

Le Syndicat mixte a également assuré la rédaction de la convention d'application de la charte forestière du Couserans consacrée à la forêt de Ste Croix. Enfin, une sortie découverte a été organisée sur cette forêt en coopération avec l'ONF et Nicolas De Munnick fin mai.
Contacts : Matthieu Cruège, Sophie Séjalon



Réf. Charte Article 7.2 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

Grands rapaces : l'Estivale du casseur d'os

La LPO, à travers le réseau Education Pyrénées Vivantes, le Syndicat mixte et l'ANA-CPIE de l'Ariège ont porté une action de sensibilisation intitulée « L'Estivale du casseur d'os » dans les vallées du Haut-Salat en Ariège entre le 18 juillet et le 19 août, en partenariat avec la communauté de communes et l'office de tourisme du Canton d'Oust.

L'objectif était de proposer une animation complète du territoire durant un mois où la convivialité, l'échange et la rencontre seraient les maîtres mots... pour changer les regards sur les rapaces pyrénéens, dont le Gypaète Barbu. Autour de 4 expositions sur les rapaces des Pyrénées Ariégeoises qui ont été visitées par 5 000 personnes, près de 40 animations ont été proposées, ateliers créatifs, soirées en refuges, soirées contées ou diaporamas dans les vallées, randonnées accompagnées, ateliers enfants et « apéro pastoraux » ont réunis plus de 20 structures partenaires, pour le bonheur et la sensibilisation de 916 participants.

Le Syndicat mixte, la LPO et l'ANA-CPIE ont également réalisé une exposition sur la thématique « Des rapaces et des hommes dans les Pyrénées Ariégeoises ». Cette exposition, qui vise à améliorer la connaissance des rapaces présents sur les Pyrénées Ariégeoises et de leurs interactions avec le milieu a également pour objectif de sensibiliser à la protection de ces rapaces et à informer sur le rôle tenu par les acteurs locaux dans leur préservation.



Enfants et marionnette de gypaète

Elle se présente sous la forme de neuf panneaux thématiques autoportés, qui à travers le regard d'acteurs de terrain ou institutionnels, tels que naturalistes, accompagnateurs en montagne, Fédération des Chasseurs, vétérinaires, etc. abordent diverses problématiques liées aux rapaces. Elle est mise à la disposition des collectivités ou associations intéressées (mairies, médiathèques, etc.) sur simple demande auprès du Syndicat mixte.

Contact : Céline Arilla

Réf. Charte Article 7.3 : Introduire une gestion responsable et partagée de l'eau à l'échelle des bassins versants

Expertise scientifique : évolution de la ressource en eau

Afin de disposer d'une vision fiable sur le sujet crucial de l'évolution des ressources en eau et l'impact du climat, le laboratoire « LMTG » de l'Université de Toulouse a proposé en 2006 de porter la réalisation d'un diagnostic de l'évolution de la ressource en eau du territoire au cours du siècle dernier.

Cette étude a été présentée en Comité Technique (SMDEA, MISE, ARPE, Fédération de Pêche, DDEA...) fin juin et a été présentée publiquement lors des Rencontres scientifiques du 21 septembre et lors du Comité Syndical de Sainte Croix Volvestre.

Les résultats de l'étude montrent qu'il n'y a pas eu de rupture dans le cycle de « remplissage » des rivières au cours du siècle dernier et donc pas d'évolution sensible. En revanche, on observe une légère diminution des débits de l'Ariège à Foix (- 10 % en un siècle) et du Salat à Soueix (- 3 % en un siècle).

Contact : Sophie Séjalon

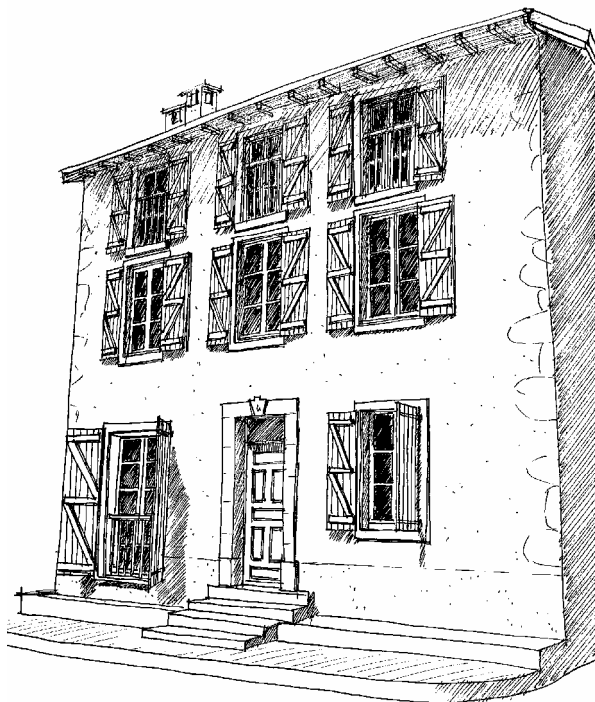
Réf. Charte Article 7.4 : Faire reconnaître e patrimoine bâti et archéologique et lui donner vie

Répertoire du patrimoine bâti

Réalisé par le CAUE de l'Ariège dans le cadre d'une convention multipartenaires, un répertoire du patrimoine est en cours depuis mars 2006 sur des communes pilotes du territoire qui ont été retenues suite à un appel à candidature lancé auprès des élus communaux.

Cet inventaire vise à fournir des outils aux élus des communes et intercommunalités du territoire pour répondre à leurs besoins, questionnements et projets en termes d'architecture, d'urbanisme, de valorisation... Outre les communes de Salsein, Bonac-Irazein, Seix, Lacave, Prat-Bonrepaux, Gourbit, Saurat qui ont été traitées individuellement en 2006, en 2007 ont été traitées ensemble les communes du Volvestre et les communes du Vicdessos.

Les inventaires communaux accompagnés de préconisations de Bonac-Irazein et de Seix ont été présentés aux habitants respectivement le 27 février et le 23 février.



Croquis CAUE

L'inventaire du Volvestre a été présenté au conseil communautaire le 24 septembre, il est encore en cours sur le Vicdessos. Une sortie commentée ouverte aux habitants a été organisée avec le CAUE sur Prat Bonrepaux le 30 septembre (cf. programme d'animations).

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 7.4 : Faire reconnaître le patrimoine bâti et archéologique et lui donner vie

Inventaire du Petit Patrimoine Bâti et propositions d'actions de valorisation

En partenariat avec le CAUE, l'inventaire du Petit Patrimoine Bâti (PPB) mené en 2006 sur la moitié sud du territoire a été prolongé d'avril à septembre 2007 sur le nord. Il a été réalisé par une étudiante stagiaire en valorisation des patrimoines, Fabienne Labille.



Une cartographie communale des éléments recensés accompagnée d'une fiche récapitulative a été envoyée fin 2007 à chaque commune dans l'objectif de :

- faire un retour du travail réalisé aux communes,
 - recueillir des corrections (manques, erreurs, ...)
- auprès des élus et associations patrimoniales.

Contact : Sophie Séjalon

Les résultats de l'inventaire sont disponibles sur le site Internet du Syndicat mixte.

Réf. Charte Article 7.4 : Faire reconnaître le patrimoine bâti et archéologique et lui donner vie

Lancement d'un fonds d'aide à la réhabilitation du Petit Patrimoine Bâti

Dans la continuité de l'inventaire du Petit Patrimoine Bâti (PPB) (ou patrimoine vernaculaire) réalisé sur l'ensemble du projet de PNR en 2006-2007, il a été décidé de lancer des actions de valorisation dans le triple objectif de redonner vie à ce patrimoine en le réhabilitant et en lui donnant, au besoin, de nouveaux

usages, en faire un élément pivot de l'image des villages, et faire (re)connaître la patrimonialité de ces édifices auprès des habitants et des visiteurs.

Ainsi, avec le concours financier de la Région, le CAUE et le SMPPNR ont lancé à l'automne dernier un fonds d'aide à la réhabilitation du PPB. La Région finance les dossiers de réhabilitation et le CAUE apporte son conseil technique aux communes volontaires : il réalise un dossier technique avec préconisations de réhabilitation.

Afin de faire reconnaître l'intérêt de ces éléments et de diffuser l'information sur l'existence du fonds d'aide à la réhabilitation, un poster et une plaquette ont été élaborés fin 2007-début 2008. Ils seront largement diffusés auprès des partenaires et des élus du périmètre d'étude.

Le Syndicat mixte a également collaboré à l'organisation d'un chantier de jeunes pour la restauration du site pastoral de Lamarda, sur la commune du Port.

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 8.4 : Faire du Parc une zone pilote du tourisme durable

Projet de qualification d'hébergements « environnement, patrimoine et développement durable »

La collaboration initiée en 2006 avec l'association des Gîtes de France de l'Ariège et le CAUE de l'Ariège se poursuit afin de développer une offre conséquente d'une cinquantaine d'hébergements « tourisme durable » sur le territoire, en prolongeant les qualifications Gîtes de France existantes et disponibles, afin de répondre à une demande forte de la clientèle touristique de pratiquer un tourisme respectueux de l'environnement. Une première réunion de sensibilisation avait réuni 60 propriétaires d'hébergements Gîtes de France à Seix. En 2007, le cahier des charges pour ce qualificatif a été finalisé et validé par les partenaires du projet, une demande de financement a été déposée auprès de LEADER +, de la Région Midi-Pyrénées et de l'ADEME, qui se sont prononcés favorablement. Avec le concours de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège, la réalisation des malles découverte à destination de ces hébergements a été engagée. Le Comité de Suivi Technique, composé du CDT, des offices de tourisme conventionnés du territoire, des représentants des Gîtes de France, du CAUE, du Conseil général, du Syndicat mixte s'est réuni pour valider le projet et fixer les objectifs de la poursuite de la démarche, engageant ainsi les partenaires du tourisme de façon plus formelle.

Contact : Céline Arilla

Réf. Charte Article 8.5 : Développer une filière Energie autour d'un Plan stratégique local

Depuis septembre 2007 : le premier Plan Climat Energie Territorial de Midi-Pyrénées

Une mission énergie climat a été mise en place en septembre afin d'animer le Plan Climat Energie Territorial sur le projet de Parc naturel régional. Ce Plan Climat Energie Territorial vise à concevoir et mettre en œuvre un plan d'action portant sur les économies d'énergies, les productions d'énergies renouvelables, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et l'anticipation sur les conséquences des changements climatiques. La conception de ce plan a donné lieu à une concertation avec les divers partenaires concernés, afin de le décliner et l'adapter en plan d'action destiné aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers habitant le Projet de PNR. Ces actions seront mises en œuvre dès 2008.

Contact : Luce Rameil

Réf. Charte Article 8.5 : Développer une filière Energie autour d'un Plan stratégique local

Analyse des consommations d'électricité des communes

Dans le cadre d'une collaboration, le Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Ariège avait mis en place en 2006 une opération particulière d'analyse des consommations d'électricité sur un échantillon de 10 communes pilotes du périmètre d'étude du PNR. Cette opération a été reconduite en 2007 sur un échantillon de 11 communes supplémentaires : Aulus les Bains, Burret, Clermont, Ganac, Massat, Miglos, Prayols, Rabat, Saurat, Seix, Soulan. Des préconisations individualisées et une note de synthèse ont été produites au terme de la démarche du SDCEA.

Contact : Luce Rameil

Réf. Charte Article 8.7 : Conforter la structuration, la valorisation et la promotion des activités liées à des savoir-faire locaux

Valorisation des produits locaux

Dans le cadre de l'appel à projet « Circuits courts – Economie solidaire » du Conseil Régional Midi-Pyrénées, et dans la continuité de la soirée économie solidaire organisée à Lescure en novembre 2006, le Syndicat mixte de Préfiguration du PNR a recruté un chargé de mission, en vue de mettre en place sa stratégie en matière de développement économique local et de valorisation des productions locales.

Dans ce cadre, un comité de suivi technique du projet a été créé et associe les chambres consulaires, les Pays, le Conseil général et le Conseil régional, les associations engagées dans des actions de développement des circuits courts sur le territoire (AADEB, AFFAP, Rénova, Héliciel, CIVAM Bio,

A3P2C...), les structures de promotion et développement de l'Economie Solidaire (URSCOP, ADEPES...), des représentants des consommateurs (ADEIC), les Amis du Parc, etc.



Production locale : confitures

Le document : « Les circuits courts sur le territoire du projet de PNR des Pyrénées Ariégeoises : du producteur au consommateur » est accessible en ligne sur le site du projet de Parc, dans la rubrique « Les documents de travail ».

Le plan d'actions issu de ces démarches constitue une « feuille de route » tablant sur les actions pouvant être menées pour les prochaines années. Il s'articule autour de cinq dimensions sur lesquelles orienter l'intervention, dans le but de s'inscrire dans une véritable « économie solidaire de territoire » et vise ainsi à :

- . contribuer à une meilleure connaissance de l'offre et de la demande,
- . stimuler le recours aux produits locaux, localement,
- . favoriser les démarches de commercialisation en circuits courts,
- . soutenir les productions et filières locales porteuses de qualité,
- . promouvoir l'économie solidaire sur les Pyrénées Ariégeoises.

Parmi les différentes actions abordées, un certain nombre d'actions a été proposé pour être menées dès 2008 :

- . développer des actions spécifiques de mobilisation des collectivités et associations locales autour de l'utilisation de produits locaux,
- . asseoir et rendre visible l'exemplarité du PNR en matière de recours aux produits et savoir-faire locaux,
- . mettre en place une manifestation « tout public » de sensibilisation et d'éducation aux enjeux des circuits courts et des produits locaux en novembre 2008,
- . soutenir et développer des formes innovantes de commercialisation en circuit court (commercialisation en paniers de produits), et notamment la démarche pilote engagée dans le Castillonnais par l'association A3P2C,
- . soutenir les professionnels des métiers d'art,

. soutenir des actions valorisant le produit fromage comme produit emblématique du territoire, à travers l'organisation du concours de tomme des Pyrénées à Saint Giron.

Contact : Julien Viaud

Réf. Charte Article 11.2 : Stimuler et accompagner la réalisation de documents de planification et d'urbanisme

Participation aux travaux d'élaboration ou révision des documents d'urbanisme

De nombreuses communes établissent ou révisent leurs documents d'urbanisme, PLU notamment. Afin d'assurer la cohérence entre la future charte du PNR et les documents d'urbanisme, le Syndicat mixte s'est attaché à participer à diverses démarches à l'invitation des communes concernées (présence lors des réunions de travail, rencontre avec les bureaux d'étude prestataires, etc.) : La Bastide du Salat, Durban, Lacave, Communauté de communes Séronais 117, etc. Par ailleurs, une rencontre est intervenue avec les services de l'Etat (DDEA et DIREN) suite à la réalisation de la Charte Architecturale de la Barguillère afin d'envisager les perspectives de rapprochements stratégiques et méthodologiques en terme d'urbanisme sur cette vallée.

Contact : Sophie Séjalon

Réf. Charte Article 13.1 : Mieux répondre aux besoins spécifiques des différentes populations

Chantier VVV à Auzat

Pour la deuxième année consécutive et en partenariat avec les DDJS de l'Ariège et de la Haute-Garonne, le club de prévention d'Empalot à Toulouse, le service jeunesse de la communauté de communes Auzat-Vicdessos, l'ARPE, l'association Montcalm Sport Nature et la Caisse d'Allocations Familiales, le Syndicat mixte s'est associé à la réalisation d'un chantier VVV à Auzat, mesure de prévention de la délinquance et d'insertion sociale par la participation de jeunes à un chantier à vocation d'utilité publique. 10 garçons et filles de 15 à 17 ans ont participé à un chantier d'intérêt général, ici la poursuite de l'aménagement du centre équestre municipal (rénovation de barrières) et la rénovation du Centre de Loisirs de la commune, durant la semaine du 2 au 6 avril. Le Syndicat mixte a soutenu cette opération en participant au financement de la partie « loisir » du chantier, qui a consisté en une initiation à la spéléologie avec un prestataire spécialisé basé à Siguer.

Contact : Céline Arilla

Avec le concours et la participation de :



**LES COMMUNES
DU SYNDICAT
MIXTE**

